

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT ATER ATTACHES TEMPORAIRES D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

ANNEE UNIVERSITAIRE 2024-2025

Les candidats doivent enregistrer leur candidature pour chacun des appels à candidatures sur lesquels ils souhaitent postuler sur l'application ALTAÏR du portail GALAXIE du **09/04/2024 à 10h00 au 29/04/2024 à 16h00** (heures de Paris) <https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/candidats.html>

Un appel à candidatures est ouvert pour chaque section CNU ou groupe de sections CNU. L'envoi du dossier de candidature est dématérialisé et un dossier complet doit être déposé pour chaque section ou groupe de sections demandé. **Les dossiers de candidatures devront être déposés du 09/04/2024 à 10h00 au 30/04/2024 à 16h00** (heures de Paris) exclusivement à l'adresse <https://candidature.univ-smb.fr/ater>, sous forme de fichiers au format « .pdf ». L'ensemble des pièces déposées ne pourra pas excéder 15 Méga octets.

Les ATER déjà en poste qui souhaitent une 2^{ème}, 3^{ème} ou 4^{ème} année (3^{ème} et 4^{ème} année uniquement dans le cadre des articles 2.1 et 2.3) doivent constituer un nouveau dossier de candidature.

Les dossiers de candidatures sont constitués :

- **De la candidature Altaïr**
- **D'imprimés à télécharger**, soit sur l'application ALTAÏR, soit sur le site de l'Université Savoie Mont Blanc <https://www.univ-smb.fr/universite/travailler-a-lusmb/campagne-et-recrutement/>, Campagne de recrutement ATER 2024, à compléter, dater, signer et à présenter sous forme de fichiers au format « .pdf ».
- **D'autres documents** à fournir sous forme de fichiers « .pdf ».

La liste des sections ouvertes au recrutement ainsi que les modalités de dépôt de dossiers sont définies par l'**arrêté n° 2024-242** de l'Université Savoie Mont Blanc.

Les candidats veilleront à fournir une adresse mail valide et devront consulter leur messagerie régulièrement, les contacts entre l'université et les candidats s'effectueront exclusivement par mail.

Tout dossier ou document envoyé hors délai est déclaré irrecevable. Tout dossier incomplet à la date limite susmentionnée est déclaré irrecevable. Il est donc recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour envoyer le dossier.

Aucun dossier papier ne sera accepté.

Aucun dossier envoyé par mail ne sera accepté.

Contact : recrutement-ater@univ-smb.fr

Année universitaire 2024-2025

DECLARATION DE CANDIDATURE A UN POSTE D'ATTACHE TEMPORAIRE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE (A.T.E.R.)

Votre Identité : Madame Monsieur

Nom d'usage : Nom de naissance :

Prénom :

Date de Naissance : Lieu de Naissance :

Nationalité :

Adresse Personnelle:
.....

Adresse mail :

Téléphone Fixe : Téléphone Portable :

VOUS CANDIDATEZ EN QUALITE DE : (veuillez cocher la case correspondante) :

Décret 88-654 du 7 mai 1988 modifié relatif au recrutement d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche dans les établissements publics d'enseignement supérieur. **Vous tiendrez compte de votre situation au moment du dépôt du dossier.**

| | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> - Fonctionnaire titulaire ou stagiaire de catégorie A , inscrit en vue de la préparation d'un doctorat ou d'une HDR ou titulaire d'un doctorat ou d'une HDR et s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur (art. 2.1°-art.5) Compléter Annexe 1 | <input type="checkbox"/> - Enseignant ou Chercheur de nationalité étrangère titulaire d'un Doctorat , ayant exercé des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche pendant au moins 2 ans (art.2.3°-art.7) Compléter Annexe 2 |
| <input type="checkbox"/> - Etudiant non Docteur , inscrit en thèse et devant soutenir sa thèse dans un délai d'un an (art.2.5°-art.7-1) Compléter Annexe 3 | <input type="checkbox"/> - Titulaire d'un Doctorat ou d'une HDR s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur (art.2.6°-art.7-1) Compléter Annexe 4 |

DANS LA DISCIPLINE :

SECTION C.N.U. :

△ Si vous souhaitez postuler dans plusieurs sections CNU vous devez déposer plusieurs dossiers

Fait le : à :

Signature :

ANNEXE 1

**Vous êtes Fonctionnaire titulaire ou stagiaire de catégorie A
(art. 2.1° - art. 5)**

NOM :

PRENOM:

à

Monsieur le Président de l'Université Savoie Mont Blanc.

J'ai l'honneur de solliciter une :

- PREMIERE ANNEE**
- DEUXIEME ANNEE** (*tous établissements confondus*)
- TROISIEME ANNEE** (*tous établissements confondus*)
- QUATRIEME ANNEE** (*tous établissements confondus*)

en qualité d'attaché temporaire d'enseignement et de recherche dans l'établissement désigné ci-dessus.

Je candidate pour exercer les fonctions d'ATER à temps plein.

Fait à : **Le :**

Signature :

PIECES A FOURNIR :

- Déclaration de candidature**
- Déclaration ALTAÏR** (téléchargeable sur Galaxie, datée et signée)
- Pièce d'identité avec photographie (carte d'identité ou passeport)
- Curriculum Vitae détaillé (en français)
- Lettre de motivation (en français)
- Notice / Evaluation – **Document A**
- Déclaration sur l'honneur concernant l'exercice des fonctions d'ATER – **Document B**
- Annexe 1**
- Dernier arrêté de nomination ou de promotion précisant le grade

POUR LES NON DOCTEURS :

- Dernier diplôme obtenu (Master 2 ou équivalent)
- Certificat d'inscription en doctorat dans l'enseignement supérieur français

POUR LES DOCTEURS :

- Diplôme du Doctorat
- Rapport de soutenance signé par le jury, éventuellement accompagné du Procès-Verbal
- Attestation d'engagement à se présenter au prochain concours de recrutement de l'enseignement supérieur – **Document C**

Si 2ème, 3ème ou 4ème année joindre également :

- Contrat(s) ATER précédent(s)
- La demande pour la 4^{ème} année sera accompagnée d'une attestation de votre directeur de recherche précisant que les travaux de recherche justifient une 4^{ème} année

NOTICE / EVALUATION

Nom : Prénom : :

Situation ou Activité actuelle, (*situation professionnelle précise au moment du dépôt du dossier*)
(préciser si vous êtes titulaire d'une bourse nationale ou étrangère, d'un contrat doctoral) :

.....
.....
.....

Master 2

Intitulé :

Université :

Date d'obtention : Mention :

Capes, Agrégation, autres concours :

Intitulé :

Université :

Date d'obtention : Mention :

Titres étrangers, autres diplômes :

Intitulé :

Université :

Date d'obtention : Mention :

Thèse de Doctorat

Titre :

.....

Université : Laboratoire :

Directeur de thèse :

Thèse soutenue : OUI NON Date de soutenance :

Publications associées : OUI NON

Recherche

Thématique(s) de recherche :

.....

.....

Publications :

- Articles à comité de lecture :
- Actes de colloques :
- Contributions à ouvrages :
- Ouvrages :

Enseignement :

Expérience d'enseignement : OUI NON
Contrat Doctoral avec mission d'enseignement : OUI NON
Volume horaire effectué (préciser CM/TD/TP) :

Pour les personnes candidatant au titre de l'article 2.3 – art 7 : nombre d'années en qualité d'enseignant à l'étranger et type d'emploi occupé :

.....

Autres :

Qualifié CNU : OUI NON si oui, section(s) :
Titulaire de l'agrégation : OUI NON (hors sections CNU 01 à 06)

Fait à :

Le :

Signature

Cadre réservé à l'Université Savoie Mont Blanc

Evaluation générale

| | | | |
|--------------|------------------------------|------------------------------|----------------------------|
| Doctorat | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | |
| Recherche | <input type="checkbox"/> A | <input type="checkbox"/> B | <input type="checkbox"/> C |
| Enseignement | <input type="checkbox"/> A | <input type="checkbox"/> B | <input type="checkbox"/> C |

DOCUMENT B

**DECLARATION SUR L'HONNEUR
CONCERNANT L'EXERCICE DES FONCTIONS D'ATER**

Je soussigné-e (Nom-Prénom) :

Candidat-e à un recrutement en qualité d'Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche pour l'année universitaire 2024-2025.

Certifie sur l'honneur :

n'avoir jamais bénéficié d'une nomination en qualité d'ATER dans une université en France.

avoir déjà été nommé-e en qualité d'ATER :

au titre de l'article du décret n°88.654 du 7 mai 1988 modifié

pour une durée de : an(s)

à compter du :

établissement d'affectation :

Et

avoir pris connaissance qu'aucune charge d'enseignement complémentaire dans l'établissement, ou dans un autre, ne peut être confiée à un ATER (*article 10 du décret du 7 mai 1988*)

Fait à :

Le :

Signature :